

Mon guide CDTT44

MUTATION – TRANSFERT – INDEMNITE DE FORMATION

Ce que le joueur et club doivent savoir pour la saison 2025/2026



Un joueur titulaire d'une licence de Tennis de table change de club:

MUTATION ?

TRANSFERT ?

Indemnité de formation ?



Sommaire

Mutation	3
Période	4
Où effectuer ma demande ?.....	5
Critères et grille tarifaire	6-7
Spécificités	8-9
Questions et informations utiles	3
Transfert	11
Cas de transfert.....	12
Indemnité de formation	13
Classement et catégorie à retenir	14
Méthode de calcul	15-16
Spécificités et informations utiles	17
Nous contacter	18

Mutation

concerne

Joueur avec licence compétition ou dirigeant

Ce que je dois savoir



Ouverture des mutations 2025/2026

Publié le : 06/05/2025

Modifié le : 11/05/2025

La période des mutations ordinaires pour la saison 2025/2026 sera officiellement ouverte ce jeudi 15 mai. Jusqu'au lundi 30 juin, date de clôture de cette période, les joueurs sont autorisés à changer de club sans justification particulière. Passée cette date, la mutation d'un joueur est dite exceptionnelle.

Mutations, mode d'emploi

Une mutation correspond au transfert d'un joueur d'un club vers un autre. Deux types de mutations existent : la mutation ordinaire, qui s'étale sur plusieurs semaines consécutives en fin de saison sportive, et la mutation exceptionnelle. La mutation ordinaire ne nécessite aucune justification particulière, contrairement à la mutation exceptionnelle. Plusieurs raisons, décrites dans les règlements, peuvent permettre d'effectuer une mutation exceptionnelle, en dehors de la période des mutations ordinaires.

Périodes de mutation

Quatre périodes de mutations sont définies par saison sportive, dont deux qui ne concernent que les joueurs inscrits sur les listes de Pro A et Pro B :

- Mutations ordinaires des joueurs de Pro A et Pro B (15 mai au 31 août 2025)
- Mutations ordinaires de tous les autres joueurs (15 mai au 30 juin 2025)
- Mutations exceptionnelles des joueurs de Pro A et Pro B (1 septembre au 31 octobre 2025)
- Mutations exceptionnelles de tous les autres joueurs (16 juillet 2025 au 30 avril 2026)

Pour rappel, l'article II.601 des règlements administratifs a été modifié de la façon suivante :

« II.610 - Nombre de joueurs mutés dans une équipe

Le nombre de joueurs mutés figurant sur la feuille de rencontre n'est pas limité. »

<https://www.fftt.com/site/actualites/2025-05-06/ouverture-mutations-2025-2026>

La période des différentes mutations

Mutation ordinaire du 15 mai au 30 juin 2025

Mutation exceptionnelle du 16 juillet 2025 au 30 avril 2026 inclus

Pour rappel, l'article II.601 des règlements administratifs a été modifié de la façon suivante :

« II.610 - Nombre de joueurs mutés dans une équipe

Le nombre de joueurs mutés figurant sur la feuille de rencontre n'est pas limité. »

Ce que je dois savoir



Où s'effectue la demande mutation ?

Le joueur, après avoir informé son club, peut télécharger dans son espace joueur le document « Demande de mutation », le compléter pour le remettre au club recevant.



Fédération Française de Tennis de Table

Licencié

Épreuves

Résultats

Formations

Liens externes

Téléchargements

Aide

#Mon Espace Licencié

TÉLÉCHARGEMENTS

DOCUMENTS

Libellé

202X-202X - Bordereau de demande d'équivalence de classement

Modele de Saisie (fichier .csv) de Licences Evenementielles

2024-2025 - Circulaire Administrative 2024-2025

2024-2025 - Bordereau de demande d'affiliation - N° 24-1

2024-2025 - Bordereau de demande de mutation - N° 24-3



N° 25-3

SAISON 25-26

DEMANDE DE MUTATION	
ORDINAIRE	EXCEPTIONNELLE
☐ Du 15 mai au 30 juin 2025 inclus	☐ Du 16 juillet au 30 avril 2026 inclus
☐ Joueur devant figurer sur une liste de Pro A ou Pro B. Du 15 mai au 31 août 2025 inclus	☐ Joueur devant figurer sur une liste de Pro A ou Pro B. Du 1 Sept. au 31 octobre 2025 inclus

Cet imprimé dûment rempli, doit être remis au responsable du club recevant. Celui-ci saisira ensuite la demande via l'espace "monclub".
La date retenue pour la demande sera celle de la saisie.

Association pour laquelle le joueur sollicite la mutation

Numéro Intitulé

Informations joueur

N° de licence Sexe

Nom Prénom Nationalité

Classement ou n° Pts

Le joueur intègre-t-il pour la première fois une structure fédérale d'entraînement? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, laquelle

Cadre à remplir si le joueur ne dispose pas d'une licence à la FFTT

Le classement à retenir pour le paiement des droits est celui en vigueur à la date de la demande de mutation

Le Club doit effectuer la demande de mutation sur SPID dans l'espace MONCLUB, (licenciés \ mutations \ NOUVELLE DEMANDE).



Fédération Française de Tennis de Table

Administratif

Licenciés

Licences

Demandes d'inscription

Licences événementielles

Mutations

Transferts

Statistiques

#Mon Espace Club

CRITÈRES DE RECHERCHE

N° de licence

Nom

Prénom

Sens

Demandes de mutation

Décision

Transfert fait

RECHERCHER

RÉINITIALISER

LISTE DES DEMANDES DE MUTATIONS

61 Résultats au total

Organisme

Date demande

N° Licence

Nom / Prénom

Club d'origine

Date mutation

Décision

Mut €

NOUVELLE DEMANDE

JOUEUR NON LICENCIÉ

Ce que je dois savoir



Classement, à retenir pour le paiement des droits de mutation :

Mutation Ordinaire

Classement indiqué sur la licence de la 2ème phase 2024/2025

Mutation Exceptionnelle

Classement début juillet 2025 pour les mutations de la **1ère phase**

Classement mi-saison 2026 pour la **2ème phase**

La consultation des demandes de mutations peut se faire à l'aide du lien suivant :

https://www.fftt.com/tmr/Info_Mutations.php



MONTANT DE LA MUTATION À RÉGLER À LA FFTT	
Montant à régler 0,00 €	Montant réglé 0,00 €

Dans l'espace de demande de mutation, ce tableau restera toujours à 0 € (sauf pour les joueurs numérotés).



Quelle que soit la date d'acceptation de la mutation, le tarif des droits reste inchangé. Le tarif annuel de la licence sera imputé sur la facture du club recevant.



**Pour effectuer le paiement auprès du Comité :
par chèque (à l'ordre du Comité) OU par virement. Ne pas oublier d'indiquer le numéro du club et le nom de la personne mutée.**

TARIFS POUR LES JOUEURS NON NUMEROTES - A REGLER AU COMITE 44

MESSIEURS



Mutation classé 19 et plus (sauf numérotés)	265€
Mutation classé 17 et 18	255€
Mutation classé 15 et 16	133€
Mutation classé 13 à 14	112€
Mutation classé 7 à 12	102€
Mutation classé 5 à 6	36€

DAMES



Mutation classé 15 et plus (sauf numérotés)	143€
Mutation classé 13 à 14	112€
Mutation classé 7 à 12	102€
Mutation classé 5 à 6	36€

Tarifs

TARIFS POUR LES JOUEURS NUMEROTES - A REGLER A LA FEDERATION

MESSIEURS (numérotés)



Mutation classé (N°1 à N°10)	3.400€
Mutation classé (N°11 à N°25)	2.500€
Mutation classé (N°26 à N°50)	1.700€
Mutation classé (N°51 à N°100)	1.400€
Mutation classé (N°101 à N°300)	1.000€
Mutation classé (N°301 à N°1 000)	550€

DAMES (numérotées)



Mutation classé (N°1 à N°10)	1.900€
Mutation classé (N°11 à N°25)	1.300€
Mutation classé (N°26 à N°50)	1.150€
Mutation classé (N°51 à N°100)	1.000€
Mutation classé (N°101 à N°300)	550€



A SAVOIR ...

Du 16 juillet 2025 au 30 avril 2026, toute demande de mutation est considérée comme EXCEPTIONNELLE. Il sera donc obligatoire de joindre les justificatifs lors de votre demande (voir le chapitre « mutations exceptionnelles » des Règlements Administratifs) :

CONDITIONS A RESPECTER

Changement professionnel ★

Certificat de l'employeur quitté et certificat du nouvel employeur ou avis de mutation inter-entreprise comportant la date d'effet.

Changement scolaire ou universitaire ★

Certificat de scolarité de la saison précédente et certificat d'inscription scolaire ou universitaire pour la nouvelle saison.

Mise à la retraite ★

Certificat du dernier employeur, certificat de l'organisme de retraite, un justificatif du nouveau domicile.

Demandeur d'emploi ★

- Copie de la carte d'inscription à France Travail.
- Un justificatif de la nouvelle domiciliation qui doit se trouver dans la circonscription à France Travail où la personne est enregistrée.

Déménagement ★

- Cette possibilité ne concerne que les licenciés de série départementale et régionale. La demande de mutation doit être accompagnée de tout justificatif de changement de domicile et être formulée dans les six mois suivant la date du déménagement.
- La distance entre l'ancien et le nouveau domicile doit être supérieure à trente kilomètres.
- La distance entre la nouvelle association et le nouveau domicile doit être inférieure à la distance entre l'ancienne association et le nouveau domicile. La distance précisée ci-dessus s'entend de ville à ville.

★ Règle sur le kilométrage:

La distance entre l'ancienne et la nouvelle situation ne doit pas être inférieure à 30 kms.

La distance entre la nouvelle association et le nouveau domicile doit être inférieure à la distance entre l'ancienne association et le nouveau domicile. Les distances précisées s'entendent de ville à ville.

Spécificités

Mutation

exceptionnelle



Décision du 44 : Mutation joueurs des catégories poussins à cadet classés 5

En cas d'impossibilité de présenter les justificatifs ci-dessus, l'accord écrit du président du club quitté peut être présenté pour une acceptation éventuelle.

Mutation lors de la création d'un club

Président
Secrétaire
Trésorier

)

Mutations gratuites

Les autres joueurs doivent payer la mutation.

Spécificités COMITE 44



Quelques questions et infos

Un joueur peut-il effectuer plusieurs mutations au cours d'une même saison ?

Oui; en cas de mutations successives, à partir de la deuxième mutation au cours d'une même saison, le coût de la mutation est doublé et le surcoût ensuite rétrocédé au club quitté.

Après avoir payé le coût de la mutation, dois-je aussi payer le coût de la licence ?

En plus des droits de mutations, ordinaire ou exceptionnelle, le prix de la licence sera ajouté sur la facture destinée aux clubs. Les différents tarifs (licence et mutation) restent inchangés peu importe la date de demande.

Je suis dans un club civil et je veux intégrer un club Corpo. Dois-je payer des droits de mutation ?

Il n'y a pas de MUTATION pour un joueur venant d'un club civil pour une association UNIQUEMENT corporative (voir règlements fédéraux). S'il n'y reste pas 2 saisons, il devra muter pendant la période ordinaire, ou s'il remplit les conditions, faire une mutation exceptionnelle

Je suis dans un club corpo et je veux intégrer un club civil. Dois-je payer des droits de mutation ?

Un joueur d'un club corporatif peut aller dans un club civil sans faire de mutation (voir règlements fédéraux) mais est obligé de demander sa qualification, s'il désire continuer à participer au championnat corporatif.

Demande mutation exceptionnelle

Faite au préalable votre demande puis revenir sur la plateforme après avoir validé celle-ci pour insérer les pièces justificatives.

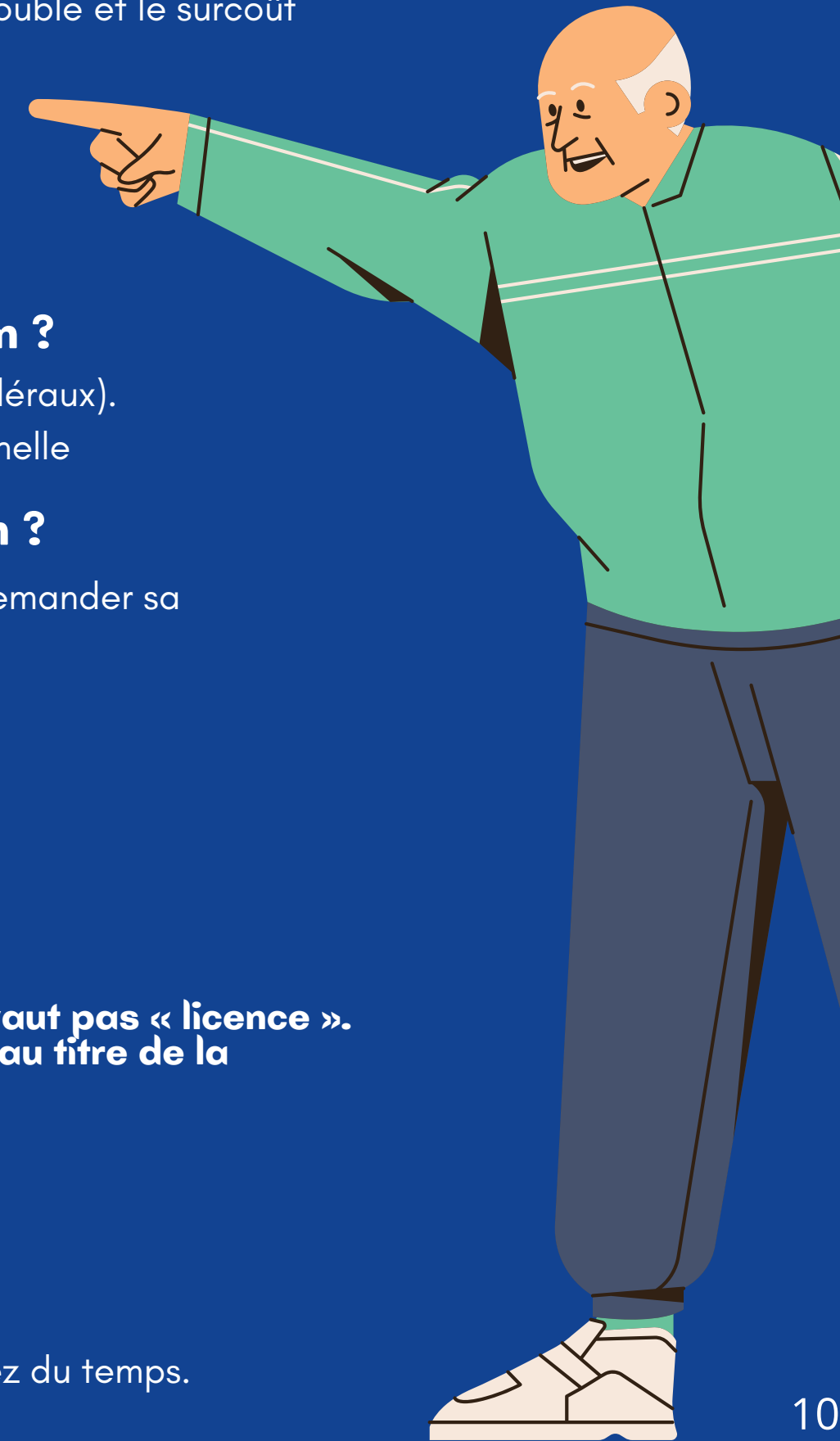
- ❗ Dans la mesure où le joueur muté est concerné par l'indemnité de formation, tant que celle-ci n'est pas versé + les frais de mutation, aucune mutation sera effectuée.
- ❗ Il est rappelé que l'accord pour un cas de mutation quelle qu'en soit la forme (ordinaire ou exceptionnelle) ne vaut pas « licence ». Le club devra procéder également aux formalités de demande de licence, même si le joueur était déjà licencié au titre de la saison en cours.
- ❗ Toutes ces informations sont à titre indicatif, vous avez la possibilité d'avoir tous les renseignements dans les règlements fédéraux (partie administrative puis mutations).

Astuces

Vous pouvez télécharger les règlements généraux via le site de la FFTT avec ce lien :

<https://www.fftt.com/site/fftt/documentations/reglements-pv-textes-officiels>

Lorsque le manuel est téléchargé, pour faire une recherche rapide, vous pouvez faire CRLT+F par mot clé. Ainsi, vous gagnez du temps.



Transferts

Ce que je dois savoir



Un transfert est nécessaire pour les situations ci-dessous:

- ! Un joueur avec reprise d'activité après au moins une saison sans licence.
- ! Un joueur titulaire d'une licence loisir dans un club civil la saison dernière ou la saison en cours peut demander une licence loisir ou compétition dans un club civil.
- ! Un joueur titulaire d'une licence compétition dans un club civil la saison dernière ou la saison en cours peut demander une licence loisir dans un autre club civil. Si ce joueur veut participer au championnat en cours de saison, il doit faire une demande de mutation exceptionnelle (avec tous les justificatifs et sous réserve d'être accordée) et le club doit faire une demande de licence compétition.
- ! Un joueur titulaire d'une licence loisir ou compétition dans un club UNIQUEMENT CORPO la saison dernière ou la saison en cours, peut aller dans un autre club civil cette saison, en prenant une licence compétition ou loisir (loisir interdite pour cadre ou dirigeant).
- ! Un joueur titulaire d'une licence loisir ou compétition dans un club civil la saison dernière, ou la saison en cours, peut demander sa licence compétition ou loisir (loisir interdite pour cadre ou dirigeant) dans un club UNIQUEMENT CORPO. S'il n'y reste pas 2 saisons, il devra muter pendant la période ordinaire, ou s'il remplit les conditions, faire une mutation exceptionnelle.
- ! Il est rappelé que l'accord pour un cas de transfert ne vaut pas « licence ». Le club devra procéder également aux formalités de demande de licence, même si le joueur était déjà licencié au titre de la saison en cours.

Indemnité de formation

Mutation concerne **Transfert**

Ce que je dois savoir



Tout changement d'association, entre deux associations affiliées à la FFTT, effectué par un joueur dont l'année de naissance est retenue dans les critères d'attribution ouvre droit, pour l'établissement de la licence, au versement éventuel d'une indemnité de formation au profit de l'association quittée.

Classement et catégorie à retenir

Mutation Ordinaire

Catégorie 2024/2025 et classement début **juillet 2025**

Mutation Exceptionnelle

Catégorie 2025/2026 et classement soit **début juillet (1ère phase)** soit mi-saison (**2ème phase**)

Si votre association est concernée par une indemnité de formation, le comité vous contactera pour la procédure à suivre.

PROTECTION DES CLUBS FORMATEURS
Saison 2025/2026



Tableau Féminin

Critère de base: Année de naissance et classement officiel de la première phase (mutation ordinaire) ou à la date d'acceptation (mutation exceptionnelle)

Valeur du Point													
35,30 €	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
N° 1 à 5	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200	210	220
N° 6 à 10	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200	210
N° 11 à 15	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200
N° 16 à 20	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190
24,70 €													
N° 21 à 30	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180
N° 31 à 40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170
N° 41 à 100	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160
22,10 €													
N° 101 à 200	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150
N° 201 à 300	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140
19,00 €													
Cl 14 (1400 et +)	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130
Cl 13 (1300-1399)	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120
14,80 €													
Cl 12 (1200-1299)	0	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110
Cl 11 (1100-1199)	0	0	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
Cl 10 (1000-1099)	0	0	0	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90
Cl 9 (900-999)	0	0	0	0	0	10	20	30	40	50	60	70	80
9,50 €													
Cl 8 (800-899)	0	0	0	0	0	0	10	20	30	40	50	60	70
Cl 7 (700-799)	0	0	0	0	0	0	0	10	20	30	40	50	60

Calcul en croisant l’année et le classement.

Exemple : Votre joueuse est classée 10, née en 2014, alors : vous faites 70 multiplié par la valeur du point (14.80€).

Grille
Age
&
Points



PROTECTION DES CLUBS FORMATEURS
Saison 2025/2026



Tableau Masculin

Critère de base: Année de naissance et classement officiel de la première phase (mutation ordinaire) ou à la date d'acceptation (mutation exceptionnelle)

Valeur du Point													
43,10 €	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
N° 1 à 5	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200	210	220
N° 6 à 10	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200	210
N° 11 à 15	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200
N° 16 à 20	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190
30,30 €													
N° 21 à 30	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180
N° 31 à 40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170
N° 41 à 100	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160
25,80 €													
N° 101 à 200	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150
N° 201 à 1000	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140
22,90 €													
Cl 18 (1800 et +)	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130
Cl 17 (1700-1799)	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120
16,40 €													
Cl 16 (1600-1699)	0	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110
Cl 15 (1500-1599)	0	0	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
Cl 14 (1400-1499)	0	0	0	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90
Cl 13 (1300-1399)	0	0	0	0	0	10	20	30	40	50	60	70	80
10,90 €													
Cl 12 (1200-1299)	0	0	0	0	0	0	10	20	30	40	50	60	70
Cl 11 (1100-1199)	0	0	0	0	0	0	0	10	20	30	40	50	60

Calcul en croisant l’année et le classement.

Exemple : Votre joueur est numéroté 42, né en 2014, alors : vous faites 140 multiplié par la valeur du point (30.3€).

Grille
Age
&
Points





la mutation d'un jeune qui revient d'un club étranger après avoir été antérieurement licencié dans un club français entraîne le versement de l'indemnité de formation au dernier club français, dès lors qu'il répond aux critères d'attribution.



Un joueur qui décide de se licencier après une saison d'arrêt au moins, mais dans une autre association, entraîne également le versement d'une indemnité dans les mêmes conditions que pour une mutation, dès lors qu'il ou elle répond aux critères d'attribution.



Il est précisé qu'un club peut abandonner l'indemnité à laquelle il a droit. Dans ce cas, il adresse un courrier de renonciation au comité.



Chaque saison, la valeur du point est précisée dans les instructions administratives de la fédération.

Spécificités et Infos utiles



Infos complémentaires



Veillez contacter :

M. Yann KOUADJO y.kouadjo@cdtt44.fr ou 02.51.80.63.90

M. ROBIEU Michel m.robieu@cdtt44.fr ou 06.12.95.60.32

Merci

Comité de Loire Atlantique de Tennis de Table